Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

068-226800019-20071213-06 07 08 CG-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2007

Publication: 21/12/2007

Pour le Président du Conseil Général et par délégation 1 Ludovic LIONS Chef du Service Administratif de l'Assemblée

N° CG 2008 T - 6º 0 = Séance du 13 ESS. (8)



Extrait des délibérations

du Conseil Général

BP 2008 - AGRICULTURE

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie réunie le 21 novembre 2007,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Adopte les conclusions du rapport,
- Inscrit pour 2008, au titre du rapport « agriculture », 3.110.000 € en Autorisation de Programme, 1.932.000 € de crédits de paiement en investissement, 864.600 € en fonctionnement et 229.000 € en recettes, dont la répartition figure dans le tableau joint en annexe 1,
- Donne un avis de principe favorable à la continuité des actions en faveur de l'apiculture pour 2008 avec les réserves prévues au rapport,
- Fixe, pour 2008, notre contribution aux frais d'assurance grêle des agriculteurs à 6 % des cotisations nettes annuelles pour les récoltes fruitières produites par arbres et arbustes et les récoltes de légumes-feuilles et de légumes-fruits,
- Approuve l'avenant à la convention de délégation du service public (DSP) entre le Département et la nouvelle société d'exploitation de l'abattoir de proximité du Haut-Rhin (annexe 5 au rapport),
- Prévoit au titre de l'abattoir de proximité du Haut-Rhin, si nécessaire, l'inscription d'un crédit en DM1 au vu des résultats, plafonné à 10 % du compte d'exploitation prévisionnel,

- Fixe la redevance locative de l'atelier de découpe en la basant sur le tonnage effectif découpé sur la base de 95,40 €/T
- Autorise le Président à affecter les AP nécessaires au règlement des frais divers liés aux opérations d'aménagement foncier,
- Approuve l'annexe 2 du rapport fixant les tarifs du Laboratoire Vétérinaire Départemental pour 2008,
- Approuve l'annexe 3 du rapport fixant les nouvelles modalités d'intervention du Département dans le cadre du plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE),
- Valide la convention d'application « Massif Vosgien » avec la Région Alsace et le Département du Bas-Rhin (annexe 4 du rapport) et autorise le Président à la signer,
- Donne délégation à la Commission Permanente pour :
 - valider la convention-cadre 2008-2011 et la convention annuelle d'application 2008 avec la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin pour la mise en œuvre d'actions à définir.
 - répartir les crédits entre les différents organismes agricoles et d'élevage, après avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie,
 - approuver le dossier relatif aux actions en faveur de l'apiculture, affecter les crédits et si nécessaire valider la convention correspondante,
 - approuver les dossiers d'échanges d'immeubles ruraux, après avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie et affecter des crédits,
 - examiner, valider et autoriser les paiements des différents projets et opérations d'aménagement foncier,
 - décider de l'attribution des subventions après l'examen des dossiers par la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie.

Charles BUTTNER

Adoptévoix contre

.....abstention

2/2

ANNEXE 1

POLITIQUE C04

		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		FONCTIONNEMENT		
Programme	ACTION	AP	Crédit de Paiement	Crédit de Paiement		
				Subvention (Chapitre 65)	Fonctionnement (Chapitre 011)	
C041	Ecouragement à l'agriculture et au développement rural			130 000,00		
	Soutien à l'apiculture			15 000,00		7 000,00
	Assurance grêle sur les cultures			12 000,00		
	Calamités agricoles			60 000,00		
	Chambre d'agriculture			515 000,00		
	Abattoir de Cernay et subvention sur projets agricoles	1 000 000,00	450 000,00			102 000,00
	TOTAL	1 000 000,00	450 000,00	732 000,00	0,00	
			450 000,00	732 000,00		A Marie Carried St. Marie Marie Carried States and Committee States and
C042	Aménagement foncier	1 600 000,00	623 000,00		0,00	0,00
	ŢŌŢĄĻ	1 600 000,00	62 3 000,00	0,00	0,00	
			623 000,00	0	,00	er e
C043	Laboratoire Véterinaire	50 000,00	59 000,00		132 600,00	120 000,00
	TOTAL	50-000,00	59 000,00	0,00	132,600,00	
			69 000,00	132 600,00		
C044	Développement rural	460 000,00			0,00	0,00
	ATOTAL	460 000,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00
			B00,000,00	0	,00	
		3 110 000.00	1 932 000 00	864	600,00	